



ATConf/6-WP/104
22/3/13

SIXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE TRANSPORT AÉRIEN (ATCONF/6)

Montréal, 18 – 22 mars 2013

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le texte ci-joint constitue la partie sur les renseignements généraux du rapport. Prière de l'insérer dans le dossier du rapport, à couverture jaune.

**SIXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE TRANSPORT AÉRIEN (ATCONF/6)
(2013)**

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

Le Président de la Conférence mondiale
de transport aérien (ATConf)

au

Président du Conseil

J'ai l'honneur de présenter le rapport de la sixième
Conférence mondiale de transport aérien (ATConf/6), qui s'est tenue à
Montréal du 18 au 22 mars 2013.

M. Benchemam
Président

Montréal, le 22 mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

	Page
ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE	II-1
1. Lieu et durée de la Conférence	II-1
2. Participation	II-1
3. Bureau et secrétariat	II-1
4. Ordre du jour	II-1
5. Organisation des travaux	II-3
 RAPPORTS DE LA CONFÉRENCE	
Point 1 : Aperçu général des tendances et des faits nouveaux	
1.1 : Faits nouveaux dans l'industrie et en réglementation	
1.2 : Autres domaines des travaux de l'OACI qui peuvent avoir des incidences économiques	
Point 2 : Examen de questions clés et du cadre réglementaire corrélatif	
2.1 : Accès aux marchés	
2.2 : Propriété et contrôle des transporteurs aériens	
2.3 : Protection des consommateurs	
2.4 : Concurrence loyale	
2.5 : Mécanismes de protection	
2.6 : Taxes et autres prélèvements frappant le transport aérien international	
2.7 : Économie des aéroports et des services de navigation aérienne	
2.8 : Mise en œuvre des politiques et orientations de l'OACI	
 LISTE DES RECOMMANDATIONS	
Recommandation 1.1/1 — Faits nouveaux dans l'industrie et en réglementation	
Recommandation 1.2/1 — Autres domaines des travaux de l'OACI qui peuvent avoir des incidences économiques	
Recommandation 2.1/1 — Accès aux marchés	
Recommandation 2.1/2 — Services de fret aérien	
Recommandation 2.1/3 — Autres questions relatives à l'accès aux marchés	
Recommandation 2.2/1 — Propriété et contrôle des transporteurs aériens	
Recommandation 2.3/1 — Protection des consommateurs	
Recommandation 2.4/1 — Concurrence loyale	
Recommandation 2.5/1 — Mesures de protection	
Recommandation 2.6/1 — Taxes frappant le transport aérien international	
Recommandation 2.7/1 — Modernisation du système de transport aérien	
Recommandation 2.7/2 — Financement des fonctions de supervision	
Recommandation 2.7/3 — Gestion des infrastructures	
Recommandation 2.8/1 — Mise en œuvre des politiques et orientation de l'OACI	

	Page
APPENDICES	
Appendice A — Allocution d’ouverture du Président du Conseil	A-1
Appendice B — Allocution du Secrétaire général de l’Organisation mondiale du tourisme (OMT)	B-1
Appendice C — Allocution de la Présidente du Comité du transport aérien (ATC)	C-1
Appendice D — Observations finales du Président de la Conférence ATConf/6	D-1
Appendice E — Liste des délégués	E-1

SIXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DE TRANSPORT AÉRIEN (ATCONF/6)**Montréal, 18 – 22 mars 2013****ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE****1. LIEU ET DURÉE DE LA CONFÉRENCE**

1. La sixième Conférence mondiale de transport aérien (ATConf/6) a débuté le 18 mars 2013, à 9 h 30, dans la salle de l'Assemblée du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à Montréal. M. R. Kobeh González, Président du Conseil, a ouvert la Conférence, puis M. T. Rifai, Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et M^{me} K. Macaulay, Présidente du Comité du transport aérien, ont prononcé une allocution. M. B. Djibo, Directeur du transport aérien, a présenté le secrétariat de la Conférence. La Conférence a terminé ses travaux le 22 mars 2013.

2. PARTICIPATION

2.1 Les membres et les observateurs désignés par 131 États membres et 39 organisations internationales ont participé à la réunion, ainsi que des conseillers et d'autres personnes, dont le nom figure dans l'Appendice E — Liste des délégués.

3. BUREAU ET SECRÉTARIAT

3.1 MM. M. Benchemam (Algérie) et B. Susantono (Indonésie) ont été élu respectivement Président et Vice-Président de la Conférence.

3.2 Le Directeur du transport aérien, M. B. Djibo, a rempli les fonctions de Secrétaire de la Conférence, assisté de M^{me} N. Teyssier, Chef de la Section de l'analyse et de la politique économiques. M^{me} M. Boulos, MM. F. Malaud, J. Simon, P. Villard, et Y-Z. Wang étaient secrétaires adjoints ; MM. J. Byerly, J. de la Cámara, B. Péguillan et Evalou Gngang ont rempli les fonctions de Conseiller de la Conférence.

3.3 Les services administratifs et linguistiques étaient assurés sous la direction de M^{me} F. Liu, Directrice de l'administration et des services, par M. O. Fabrici, Chef par intérim de la Section des services de conférence et de bureau, par M^{me} D. Rahmani, Chef de la Section de gestion des documents et d'externalisation, et par M. V. Samochkine, Chef de la Section interprétation.

4. ORDRE DU JOUR

4.1 L'ordre du jour initial de la Conférence a été approuvé par le Conseil de l'OACI le 27 février 2012 (C-DEC 195/1). L'ordre du jour révisé présenté ci-après a été approuvé le 31 janvier 2013 (EB 2013/4).

POINT 1 : APERÇU GÉNÉRAL DES TENDANCES ET DES FAITS NOUVEAUX**Point 1.1 : Faits nouveaux dans l'industrie et en réglementation**

La Conférence examinera les principaux faits nouveaux survenus dans l'industrie du transport aérien et les progrès réalisés depuis la dernière conférence de transport aérien (ATConf/5, 24 - 29 mars 2003) pour faire évoluer la réglementation. Ce point couvrira des domaines tels que les alliances des compagnies aériennes, les arrangements de regroupement et de coopération, les modèles de transporteurs à faible coût, l'économie et la viabilité des compagnies aériennes et certains défis majeurs auxquels l'industrie fait face (tels que l'incidence négative de la volatilité des prix du carburant). La conférence évaluera les incidences de ces faits nouveaux sur le marché et sur l'évolution de la réglementation.

Point 1.2 : Autres domaines des travaux de l'OACI qui peuvent avoir des incidences économiques

La Conférence recevra des rapports sur les progrès réalisés dans d'autres domaines d'activité de l'OACI (par exemple la sécurité, la sûreté et l'environnement en aviation) qui peuvent avoir des incidences économiques sur le développement du transport aérien ou sur la réglementation économique (telle que le financement).

POINT 2 : EXAMEN DE QUESTIONS CLÉS ET DU CADRE RÉGLEMENTAIRE CORRÉLATIF**Point 2.1 : Accès aux marchés**

Ce point couvrira les échanges de droits commerciaux — principalement l'après troisième et quatrième libertés, la flexibilité accrue accordée aux services tout cargo, la libéralisation des services auxiliaires (par exemple l'assistance en escale), les approches régionales ou plurilatérales, les perspectives de multilatéralisme, la capacité des compagnies aériennes et les questions d'accès aux aéroports, y compris l'attribution de créneaux et les restrictions frappant les vols de nuit.

Point 2.2 : Propriété et contrôle des transporteurs aériens

Ce point couvrira des questions relatives à l'assouplissement des règles concernant la désignation et l'autorisation des compagnies aériennes — le dépassement des dispositions relatives à la propriété et aux contrôles nationaux, les investissements étrangers dans les compagnies aériennes nationales et les arrangements réglementaires pour faciliter l'accès des compagnies aériennes aux marchés internationaux de capitaux.

Point 2.3 : Protection des consommateurs

Ce point couvrira des questions liées à la protection des consommateurs, aux droits des passagers aériens, aux approches réglementaires et aux pratiques connexes de l'industrie (y compris les conditions de transport, les engagements de l'industrie et l'insolvabilité des compagnies aériennes), à la transparence en matière de tarifs des compagnies aériennes, à l'élaboration d'éléments indicatifs de l'OACI et à la compatibilité ou à l'harmonisation des approches en matière de réglementation.

Point 2.4 : Concurrence loyale

Ce sujet couvrira les questions se rapportant à la manière d'éviter des pratiques concurrentielles déloyales, à l'incidence des regroupements et de la concentration de l'industrie, à l'incidence des cadres réglementaires économiques sur l'industrie des compagnies aériennes, et à la compatibilité ou à l'harmonisation dans l'application des lois/règles sur la concurrence.

Point 2.5 : Mécanismes de protection

Ce sujet couvrira des questions liées à la participation durable et efficace de tous les États, notamment des pays en développement, dans le transport aérien, à la prestation des services et à la manière d'éviter des mesures unilatérales qui affectent le transport aérien.

Point 2.6 : Taxes et autres prélèvements frappant le transport aérien international

Ce point couvrira des questions liées aux taxes/redevances/droits frappant l'aviation civile, à l'incidence de la taxation ou des prélèvements non rattachés à l'aviation sur le développement du transport aérien, et à leurs conséquences pour ce qui est des politiques de l'OACI en matière de taxation et de redevances.

Point 2.7 : Économie des aéroports et des services de navigation aérienne

Ce point de l'ordre du jour portera sur des questions relatives à l'issue de la douzième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/12, Montréal, 19 – 30 novembre 2012) concernant l'incidence économique des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU). Présentera une importance particulière le point de savoir comment la politique et les éléments d'orientation actuels de l'OACI peuvent être appliqués et comment répondre au mieux aux défis du financement des ASBU. La Conférence recevra des rapports sur la situation financière des aéroports et des fournisseurs de services de navigation aérienne, sur la mise en œuvre des recommandations découlant de la Conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne (CEANS) de 2008, et elle examinera des questions connexes telles que le financement des fonctions de supervision réglementaire (c'est-à-dire en matière de sécurité, de sûreté et de supervision économique des aéroports et des services de navigation aérienne).

Point 2.8 : Mise en œuvre des politiques et orientations de l'OACI

Ce point portera sur la pertinence et l'efficacité des politiques et orientations actuelles de l'OACI en matière de réglementation économique du transport aérien international, de leur application ou de leur mise en œuvre par les États, ainsi que des mesures visant à améliorer la situation.

5. ORGANISATION DES TRAVAUX

5.1 La Conférence a siégé en plénière. L'examen formel des points de l'ordre du jour a été précédé, le dimanche 17 mars 2013, d'un symposium, la Conférence proprement dite ayant débuté le lundi 18 mars.

5.2 Le règlement intérieur est le *Règlement intérieur permanent des réunions de transport aérien* (Doc 8683). La règle 26, qui prévoit l'établissement de comptes rendus analytiques, a été suspendue par le Conseil.

5.3 Les délibérations en séance plénière se sont déroulées en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Certaines notes de travail étaient disponibles en une seule langue. Le rapport a été publié en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

5.4 La Conférence a délégué au Président le pouvoir d'approuver le rapport sous couverture jaune.
